

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/11 du 17 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/11-1.14	Howald, boulevard des Scillas (N40) – Rangwee – travaux d'infrastructures du 20.03.2025 au 25.07.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 20 MAR. 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

